

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 20 juin 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Roland GIBERTI représenté par Roland MOUREN.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 002-6037/19/BM

■ Attribution d'une subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie du Technopôle Marseille Provence - Approbation d'une convention MET 19/10392/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Lieu emblématique de l'innovation technologique sur le territoire, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert accueille chaque année les Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie organisées par la CCI Marseille Provence. Ces événements (format d'une demi-journée ou d'une journée) sont destinés aux chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux avec pour objectif de faire le point sur un savoir-faire, les évolutions du marché en lien avec une filière économique, une technologie spécifique ou sur une problématique liée à l'entreprise.

Les thématiques des Rendez-vous de l'Industrie sont définies par un Comité de Pilotage mixte Métropole AMP / CCIMP en lien avec les orientations définies par l'Agenda du Développement Economique de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Les objectifs spécifiques du Rendez-vous de l'Innovation et de l'Industrie 2019 :

Rencontre Emploi-Industrie - Format Forum sur une journée complète (9h-17h)

En 2019, le format des Rendez-Vous de l'Innovation et de l'Industrie sera concentré sur une seule journée afin d'adresser de manière approfondie un problème structurel récurrent rencontré par de nombreuses entreprises technologiques du territoire, ayant exprimé leurs difficultés à couvrir leurs besoins en

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 17 juillet 2019

compétences. Selon une étude Bpi France / Coe-Rexecode publiée en mai dernier, ces difficultés de recrutement constitueraient le principal frein à la croissance pour les PME.

Objectifs :

- Permettre aux entreprises visées de recruter les profils nécessaires à leur croissance et à leur développement économique,
- Aider les entreprises ciblées à se rendre plus attractives vis à vis des futurs candidats,
- Permettre aux dirigeants de bénéficier du regard expert des professionnels des RH et bénéficier d'un retour d'expérience : les caractéristiques du recrutement des emplois technologiques, les techniques de recrutement, les dispositifs de recrutement, etc,
- Favoriser le maillage entre les dirigeants et les acteurs du monde académique, de la recherche et de l'enseignement.

Cette rencontre d'une journée se déclinera en 3 temps :

- Conférences alternant interventions de professionnels et experts des RH : cabinets de recrutement, chasseurs de tête, DRH, etc. et témoignages de dirigeants ou « talents »,
- Pitch de présentation d'entreprises industrielles & services à l'industrie, ayant des besoins de recrutements (emplois technologiques, ingénieurs, etc.)
- Rencontres (speed dating) entre entreprises (pitch) et candidats potentiels

Ces trois temps seront construits selon la méthodologie suivante :

- Constitution d'un groupe projet associant un noyau de dirigeants d'entreprises du Technopole de Château Gombert (pour affiner les attentes),
- Elaboration du programme de la rencontre de la journée (co-construction avec les partenaires)
- Mobilisation des grandes écoles du territoire : écoles d'ingénieurs, de management, etc. et partenaires institutionnels, groupements d'entreprises, etc.
- Ciblage et détection de 15 entreprises industrielles candidates aux pitches,
- Mobilisation des participants à la journée : (cible - 150 invités) Entreprises Industrielles et Services à l'Industrie multi-filières, Grandes Ecoles, futurs diplômés, Fédérations professionnelles, Professionnels de l'emploi, Institutionnels...),
- Communication et promotion de la rencontre.

Le budget total prévisionnel pour l'organisation de cet événement « Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie » en 2019 s'élève à 34 030 euros.

Budget prévisionnel simplifié

- Organisation de la Rencontre Emploi-Industrie 2019 – Format Forum journée complète

CHARGES	Montant de l'action € HT	PRODUITS	Montant par partenaire en €
Sous-traitance (Nettoyage, Gardiennage, Hôtesse, location Matériel, prestations de transport, ...)	3 500,00 €	CCIMP	9 015 ,00 €
Honoraires (animation...)	1 500,00 €	MAMP	8 000,00 €
Déplacement / Missions	400,00 €	CD13	17 015,00
Réceptif	4 000,00 €		
Accompagnement technique et logistique de la CCIMP : Experts, Assistants, Matériel informatique, Matériel réseaux, imprimantes, ...	24 630,00 €		
TOTAL CHARGES	34 030,00 €	TOTAL PRODUITS	34 030,00 €

Il est proposé au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence d'approuver la délibération relative au soutien de la CCI Marseille-Provence pour l'organisation en 2019 de cet événement « Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie » sur le Technopôle de Château-Gombert pour un montant de 8 000 euros, soit 23,5% du montant global.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La convention cadre de partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence votée le 9 février 2017 ;

Où le rapport ci-dessus,

**Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 17 juillet 2019**

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir les Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie et de l'Innovation comme action d'animation structurante pour l'écosystème industriel métropolitain.
- La pertinence de répondre à un besoin structurel et récurrent des entreprises technologiques du territoire métropolitain, lié à l'emploi et à la croissance des PME/TPE.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 8 000 euros pour le soutien à la CCI Marseille-Provence pour l'organisation en décembre 2019 d'un événement « Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie » au Technopôle Marseille-Provence à Château-Gombert.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée, relative à l'attribution d'une subvention à la CCI Marseille-Provence.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence - sous politique B320 – Fonction 61 - chapitre 65 – Nature 657381.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique
et Innovation technologique

Gérard BRAMOULLÉ